

N° 2023/06
septembre



SACS JAUNES

01, 15 et 29
septembre
(sacs à retirer en
mairie ou au
bureau de poste).

Retrouvez toutes ces
informations sur le site
internet de la
commune :

www.saintlegerprestroyes.fr

MAIRIE DE SAINT LEGER PRES TROYES : Ouverture du secrétariat :

lundi 10h-12h, mercredi 8h-12h, jeudi 13h30-18h - Tél 03.25.41.73.78

mail : mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr

BUREAU DE POSTE : ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 11h – mardi de 13h30 à 16h – jeudi de 15h30 à 18h et samedi de 10h à 12h15. Tél 03.25.41.73.73

Infos de la municipalité

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

St Léger/ St Pouange

- **Fitness, cardio, LIA** (Salle Jean Phocion)
Lundi de 19h15 à 20h15
reprise le **lundi 11 septembre**
- **Zumba** (salle polyvalente St Pouange)
Jeudi de 19h15 à 20h15
- **Strong Nation** (salle poly. St Pouange)
Jeudi de 20h20 à 21h20
reprise le **14 septembre**

Renseignements :

Présidente : Aurore RAZUREL : 06.10.80.13.24,
Secrétaire Emmanuelle LEROUX 06.42.27.89.48,
Mail : gv.stleger.stpouange@gmail.com
Adresse mail : gv.stleger.stpouange@gmail.com

AVENIR MUSIQUE : tous les mardis
de 20h à 21h

reprise **mardi 19 septembre**.

Renseignements :

Denis VINOT 03.25.41.71.58

RANDONNEE PEDESTRE NOCTURNE

Le Comité des Fêtes organise une randonnée pédestre et VTT, **VENDREDI 8 septembre, à 19h. Rassemblement à partir de 18h30 devant la Halle sportive.** Une partie des bénéfices sera reversée à l'ODP (Œuvre des pupilles et fonds d'entraide des Pompiers) Participation 5 € (collation offerte à la fin). **Inscription au 06.99.28.96.46 avant le 04 septembre**

VENDREDI 8 SEPTEMBRE
À 19 HEURES (ENREGISTREMENT 18 HEURES)
SAINT LEGER PRES TROYES

RANDONNEE VTT (14 km)

départ 19 heures sous la Halle

RANDONNEE PEDESTRE (7 km)

départ 19 heures 15 sous la Halle

Organisée par le Comité des Fêtes.

Une partie de la recette sera reversée au profit
de l'Œuvre Des Pupilles Orphelins et Fonds
d'entraide des Sapeurs Pompiers.

5 €



Sur inscription, avant le 04 septembre
par mail thiefaine francis@orange.fr ou
tél : 06.99.28.96.46

BIBLIOTHEQUE « la Boîte à Bouquins »

les mercredis de 16h à 18h

et les samedis de 15h à 17h

ATELIER POTERIE – ADULTE (gratuit)

La bibliothèque propose un atelier de poterie
pour adulte : **SAMEDI 23 SEPTEMBRE à
14h30 : Inscriptions au 06.22.41.11.58**

Marathon Roller

Troyes Aube Champagne

Ce 1^{er} marathon labellisé **Manche de la Coupe de France** se déroulera au Parc Logistique de l'Aube à Buchères, le **17 septembre 2023**. Ce marathon permettra également aux non licenciés de participer. N'hésitez pas à consulter le site de l'évènement :

www.marathonrollertroyesaubechampagne.com

OUVERTURE DE LA CHASSE

Dimanche 17 septembre.

La société de chasse souhaite une bonne courtoisie entre chasseurs et promeneurs. Il est demandé aux promeneurs d'emprunter uniquement les chemins en période de chasse. **Les jours de chasse sont : tous les dimanches du 17 septembre au 29 février 2024 ainsi que les jeudi 21/09, jeudi 28/09, jeudi 05/10 et jeudi 12/10.**

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Chaque propriétaire ou locataire **doit entretenir autour de chez lui (avec ou sans trottoir)**, conformément à l'arrêté municipal n° 2019-08 du 19/01/2019. Les produits désherbants sont interdits. Un entretien régulier est indispensable, ne pas laisser les plantes monter à graines. De plus, les haies doivent aussi être taillées et ne pas déborder sur l'espace public ou chez le voisin. **A moins de 2 m de l'alignement de la chaussée ou du voisin, les arbustes ne doivent pas dépasser 2 m de hauteur.**

NUISANCES

Beaucoup de personnes se plaignent des aboiements intempestifs des chiens. **Il est demandé aux propriétaires d'enfermer leur(s) chien(s) quand ils partent.** Ils peuvent aussi utiliser des colliers anti-aboiements. Il doivent également **éduquer leur(s) chien(s)**, différentes méthodes existent (eductonchien.net, ...).

ROSE SAINT-LEGER

Dernier rappel pour commander
vos rosiers – 13€

Livraison racines nues, en janvier ou
février 2024

A retourner en mairie
avant le 25 septembre

M _____

Adresse _____

Réserve _____ rosiers Saint Léger